



Communiqué de Presse

Situation Inadmissible !

Les conditions de transport subies par les voyageurs de la ligne en Y « Lyon / St André le Gaz / Grenoble – Chambéry » sont inadmissibles depuis lundi 18 novembre : Pratiquement tous les trains de type TER2N sont en compositions réduites à 1 rame au lieu de 3 rames habituellement. Et ceci surtout en heures de pointe, le matin pour aller sur Lyon et le soir pour en repartir. Dans le même temps, les voyageurs allant sur Grenoble en heures de pointe le matin ou pour les retours le soir subissent eux-aussi cette situation du fait que les voyageurs de la ligne « Grenoble / Valence » se sont reportés sur les trains « St André le Gaz ou Rives / Grenoble » entre Moirans et Grenoble, leur ligne étant temporairement fermée.

Pour quoi la SNCF n'a pas anticipé cette situation sur l'étoile grenobloise ?

Pourquoi la composition des trains est-elle réduite sur Lyon ?

Est-ce dû à l'endommagement de nombreuses rames le jeudi 14 novembre après-midi du fait de la neige ? Certainement pas du fait des branches ou arbres car la ligne était alors fermée quand ces derniers étaient sur les voies ou sur les caténaires.

Est-ce dû à la mise en stock de rames pour anticiper un éventuel blocage des centres de maintenance à partir du 5 décembre ? Pour rappel, toutes les rames doivent y passer régulièrement pour y être inspectées.

La 1^{ère} raison est irrecevable car les rames TER2N qui circulent dans nos départements alpins que sont l'Isère et la Savoie doivent avoir été conçues, fabriquées et maintenues pour ne pas être endommagées par 40 cm de neige. Il est inadmissible que les voyageurs soient obligés de prendre des automobiles ou des autocars, sur route et autoroute, en lieu et place de trains quand les conditions météorologiques sont mauvaises !

La 2^{ème} raison est aussi irrecevable car les voyageurs n'ont pas à être pénalisés par un éventuel mouvement social interne à la SNCF.

L'ADUT demande que dès lundi 25 novembre 2019, les trains circulent en composition normale telle que cela est prévu dans le service validé par la région AURA !

De plus, l'ADUT demande que le personnel de la SNCF fasse preuve d'humanisme et de courtoisie vis-à-vis des voyageurs subissant des conditions de transport inadmissibles. Le cas du TER 17629 vendredi 22 novembre en est la parfaite illustration avec des menaces vis-à-vis des voyageurs dans le train pour qu'une partie d'entre eux descendent pour attendre le TER 17633, 1 heure plus tard et aussi en composition réduite, alors que le TER 17629 était en composition réduite et pas en surcharge ; la présence de la sûreté ferroviaire sur le quai ne faisant qu'augmenter la tension et la colère des voyageurs fatigués de leur semaine de travail (85% sont des pendulaires abonnés) et exaspérés par les conditions de transport inadmissibles et le manque de respect envers eux.

Contact :

Patrice Belvègue, co-président, 06 70 57 01 29